

Les nouvelles d'*Yvoir*

Décembre 2021

N° 131

Le Cœur de la Wallonie

Éditeur resp.: Patrick EVRARD

Joyeux Noël et Bonne Année 2022

**L'ART POUR RÉUNIR
ANHÉE ET YVOIR** - p. 4

**NOS BOIS
ET FORÊTS** - p. 6

**LA BOÎTE JAUNE
DANS LE FRIGO** - p. 10

L'électricité a un nom...




INSTALLATION & DEPANNAGE
 □ Electricité générale □ Panneaux Photovoltaïques
contact@electricite-feront.be
0475/97 23 58
www.electricite-feront.be



Benjamin Sarrazin
 0483 02 06 68
sarrazin.benj@gmail.com

Soins infirmiers
à domicile

Sarrazin Benjamin
0483 02 06 68



**TOITURES
 CHARPENTES
 ZINGUERIE
 BARDAGES
 PLATE-FORME EPDM**



**LUC
 DELHAYE**
083/69 90 34
DURNAL
 rue Bonny d'Auban 33
www.toitures-luc-delhaye.be



*Notre lavoir d'Yvoir, rue Colonel Tachet est repris!
 Nouvelle gérance!
 Service assuré.*

Besoin urgent d'une machine à laver?
 Nettoyage de printemps?
 Machine en panne?
 Nous sommes à votre disposition !

Horaire :
de 7h à 22h

rue Colonel Tachet des Combes (en face de la Belfius)



BARBARA.immo
 Votre conseil
 immobilier
 depuis 10 ans sur



YVOIR - GODINNE - SPONTIN - DORINNE
 DURNAL - PURNODE - DINANT - NAMUR

**Estimations
 gratuites**

Barbara Hermant
 Agent immobilier agréé IPM (n° 505.512)
 5530 Yvoir
 0488/39.66.77
info@barbara.immo

www.barbara.immo
 stephaniebarbara.immo




L'Artisane
Culinaire
Traiteur événementiel bio

L'Artisane Culinaire
 Traiteur événementiel éthique

Marie-Laure Laret
 Les Ruelles 3 | 5530 Spontin
 Tél. 0486 90 29 77

www.artisane-culinaire.be | info@artisane-culinaire.be
 Produits locaux




SCHMITZ assurances



Stéphane SCHMITZ SrL
 COURTIER
 ASSURANCES
 ET CRÉDITS
 INDÉPENDANT

www.stephaneschmitz.be
stephane@assuranceschmitz.be

FSMA 66480 A-cb • RPN 0877.526.031

Lundi aprm au samedi matin sur rendez-vous
 Place des Combattants 18 - YVOIR
 082 / 61 37 36



EDITORIAL

Sommaire

Edito.....	3
Sous la loupe.....	3
Au côté de chacun.....	10
Vie associative.....	12
Mots croisés.....	15
Parole aux élus.....	16
La Commune est à votre service.....	18

Et voilà l'année qui se clôture... Après un mois de novembre riche en « ponts » et autres longs week-ends, nous apercevons déjà la période des fêtes de fin d'année : Sainte-Barbe, Saint-Nicolas, Noël et Nouvel An..., autant de noms qui éveillent en nous le goût des partages que ce soit en famille, dans l'entreprise où nous travaillons ou entre amis. Pourtant, cette année encore nous percevons bien que ces fêtes n'auront pas le même visage qu'à l'époque « d'avant ». Les vœux que je formulais ici même il y a un an ne se sont hélas pas totalement réalisés. Le spectre du virus est toujours présent et avec lui son cortège de bruits, de rumeurs, de doutes qui accompagnent le trop-plein d'informations délivrées par les médias.

Et pourtant... Pourquoi ne pas regarder la bouteille « à moitié pleine » plutôt que sa petite sœur « à moitié vide » ?

Il y a un an nous étions dans l'incertitude la plus complète quant à la mise au point et surtout quant à la disponibilité d'un vaccin contre la Covid. Quelques mois plus tard, la vaccination démarrait et la Belgique - en dépit de la complexité de sa structure décisionnelle - faisait rapidement partie des bons élèves européens en matière de vaccination. Aujourd'hui, à Yvoir, 87,23% des habitants de 18 ans et plus sont totalement vaccinés. Et les résultats de ces vaccinations parlent d'eux-mêmes au niveau belge : 176 hospitalisations lors de la première semaine de novembre 2021 contre 614 la même semaine en 2020, et 434 patients en soins intensifs le 9 novembre 2021 contre 1470 à la même date en 2020. Le vaccin n'offre bien sûr pas une assurance absolue contre la maladie : il n'est jamais efficace à 100%, son efficacité décroît dans le temps et une personne vaccinée peut encore transmettre le virus. Tout ceci nous impose de rester prudents même en étant vaccinés.

La poursuite des gestes-barrières mais aussi l'utilisation du Covid Safe Ticket sont des éléments essentiels de cette prudence. Ce sont des principes qui nous permettront -j'en suis convaincu- de passer des fêtes agréables et conviviales, et qui permettront -ce n'est pas le moins important- à toute une série de secteurs économiques de fonctionner normalement.

C'est vraiment avec cette conviction que, au nom du Collège, des Conseils communal et de l'Action sociale, de tous les agents communaux et du CPAS, je vous souhaite, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui vous sont chers, des fêtes lumineuses et chaleureuses et, surtout, une belle année 2022 !

Patrick EVRARD, bourgmestre.

SOUS LA LOUPE

Au Conseil communal...

Séance du 20 septembre 2021

Le Conseil communal a approuvé à l'unanimité les points suivants :

- une modification budgétaire technique du CPAS d'Yvoir dans le cadre de la tutelle exercée par la Commune sur le CPAS ;
- les conditions et modes de passation du marché public d'achat de gazoil de chauffage et routier pour l'année 2022 dans lequel la Commune agit comme centrale d'achat pour la Commune, le CPAS, diverses fabriques d'église et ASBL occupant des bâtiments communaux ;
- un nouveau règlement communal définissant un nouveau système de primes à la collecte des canettes dans la nature (poursuite au niveau communal de l'opération-pilote menée dans le cadre BeWapp) ;
- la convention de mise à disposition du réfectoire de l'école communale d'Evrehailles au profit des enfants de l'école maternelle libre d'Evrehailles ;
- la désignation de plusieurs parcelles de bois communaux en « réserves intégrales » (ne faisant donc plus l'objet d'intervention de l'homme) dans le cadre de la certification PEFC des forêts communales ;
- une série de modifications budgétaires et de budgets 2022 pour des fabriques d'églises de la commune.

Toutefois, le budget de la fabrique d'église protestante de Morville (dont dépend la commune d'Yvoir) a fait l'objet d'un avis défavorable du Conseil communal.

Le Conseil a aussi pris connaissance et approuvé les documents de

gestion relatifs à l'année 2020 (bilan, compte de résultats, rapport de gestion, ...) des ASBL « Tennis Club de Godinne » et « Groupement d'Union et d'Animation de Purnode».

Enfin, le Conseil communal a approuvé, par 14 voix pour et 3 absentions, les conditions et mode de passation du marché de travaux de la maison rurale de Mont. L'exécution de cette décision sera cependant postposée dans la mesure où le permis unique relatif à ce projet a été annulé suite à un recours introduit par un tiers auprès du Gouvernement wallon.

Séance du 25 octobre 2021

Le Conseil communal a approuvé à l'unanimité les points suivants :

- la modification budgétaire n°3 de l'exercice 2021 du budget communal (ces modifications permettent d'ajuster de la manière la plus réaliste possible le budget aux besoins précis de la Commune pour l'année qui se termine) ;
- le projet final du ViciGal (« création d'une dorsale de mobilité douce » entre Huy et Yvoir), les conditions et mode de passation du marché de travaux relatif à ce projet (les travaux sur l'ensemble des communes traversées sont estimés à 3.629.599,92€ 21% TVA comprise dont 21.243,91€ à charge de la Commune d'Yvoir) ;
- l'achat d'un bien immobilier (ensemble de garages) à Yvoir, rue du Maka, pour un montant de 55.000€ ;
- la convention de marché conjoint avec le département des infrastructures routières du Service Public de Wallonie en vue de rénover et d'agrandir la place de Vitteaux à Spontin dans le cadre des travaux de réfection de voirie et d'élargissement des trottoirs dans la traversée de Spontin (l'ensemble de ces

- travaux est programmé pour la seconde moitié de 2022, à l'issue des travaux en cours d'égouttage et de distribution d'eau ;
- les conditions et mode de passation du marché de travaux en vue de reconstruire la salle polyvalente de Purnode (complexe sportif) (marché relancé après modification du cahier des charges de manière à augmenter le nombre de soumissionnaires) ;
 - les conditions de mise en concurrence en vue de souscrire des emprunts (différentes durées) pour un montant total de 1.017.539€ en vue de financer divers investissements en cours ;
 - une convention de collaboration de supra-communalité entre plusieurs communes de l'arrondissement de Dinant (dont Yvoir) et le BEP ;
 - les taux de taxes communales pour l'exercice 2022 relatifs à la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages (ces taxes doivent répondre au principe du « taux-vérité », c'est-à-dire que leurs recettes doivent être globalement équivalentes au coût de gestion (collecte et traitement) de ces déchets tel que facturé à la Commune par le BEP-Environnement ;
 - la taxe de répartition « carrières » pour l'exercice 2022 (pour un montant global de 78.525€ compte tenu de l'intervention compensatoire de la Région à hauteur de 60% de ce montant) ;
 - divers budgets 2022 et modifications budgétaires 2021 pour des fabriques d'église ;
 - la désignation de Chantal Eloin-Goetghebuer, Katty Guillaume et Raphaël Frédéric comme représentants du pouvoir organisateur au sein du conseil de participation de l'école communale d'Yvoir (toutes les écoles communales de l'entité disposent ainsi d'un conseil de participation) ;
 - la désignation de la ville de Ciney (école d'enseignement spécialisé « Les Forges ») et l'école primaire spécialisée Saint-Berthuin à Malonne comme pôles territoriaux de référence pour respectivement, d'une part, les écoles de Dorinne, Evrehailles, Godinne, Spontin et Yvoir et, d'autre part, les écoles de Durnal, Purnode et Mont ;

Le Conseil communal a approuvé, par 14 voix pour et 2 voix contre, le projet de plan d'investissement Wallonie Cyclable pour lequel la Commune bénéficiera de 300.000€ de subsides en vue de la réalisations d'aménagements assurant plus de sécurité pour les cyclistes (bandes cyclables suggérées sur plusieurs voiries communales, installation de râteliers à vélos, piste cyclable entre Dorinne et le quartier du Bailoy à Spontin, ...).

Rappelons que les condensés donnés ci-avant n'ont aucune valeur légale.

Seuls les procès-verbaux publiés (après leur approbation) sur le site web de la Commune ont un caractère officiel. Vous avez également la possibilité de les consulter à l'Hôtel de Ville (Direction générale) ou de vous en faire expédier une copie, moyennant une redevance pour documents administratifs.

www.yvoir.be/fr/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux



L'art pour réunir Anhée & Yvoir

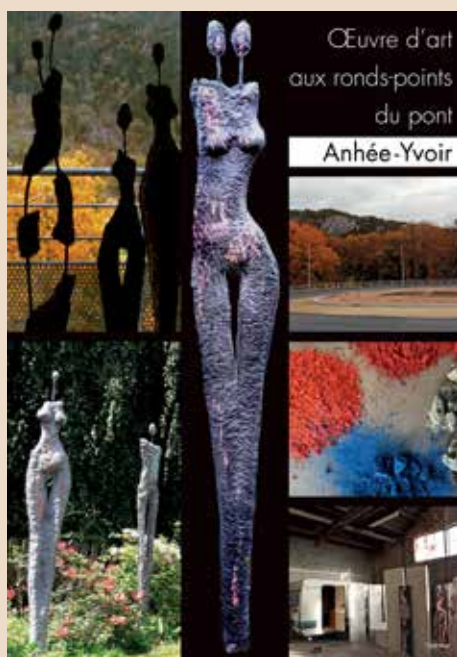
La Commune d'Yvoir, sur proposition de la Commune d'Anhée, s'est associée à un projet d'installation de deux œuvres d'art « sœurs » à destination de deux ronds-points du pont qui unit les deux localités.

Cette œuvre d'art aux 2 ronds-points consistera en une installation de sculptures en béton de plusieurs mètres de hauteur et pesant quelques tonnes qui se feront écho d'une rive à l'autre.

Ces sculptures ont été réalisées par Stéphan HERGOTT, artiste peintre alsacien, qui expérimente, développe et crée depuis plusieurs années des œuvres exclusivement constituées de béton au sein de son atelier situé au cœur de l'entreprise SOBEMO - SOBEDAL à Anhée.

Ces œuvres singulières sont réalisées à partir de bétons à hautes performances d'origine belge, d'agrégats calcaires provenant de la carrière de Dinant et de pigments pour les effets de couleur.

Elles inviteront ainsi conducteurs et passants à côtoyer l'art au quotidien...



Rencontres avec les habitants des villages de l'entité

Le Collège communal a rencontré les habitants de tous les villages de la commune lors de 8 réunions qui se sont déroulées, de manière décentralisée, dans les différents villages de l'entité durant ces mois de septembre et d'octobre 2021. Ce fut l'occasion pour plus de 500 habitants d'échanger avec les membres du Collège au sujet de projets locaux, que ce soit en termes de travaux, de mobilité, d'équipements scolaires ou encore d'urbanisme et d'aménagement du territoire. La mobilité y a été fréquemment abordée et débattue, démontrant la sensibilité de nombreux habitants à la sécurité des piétons et des vélos. Si certaines rencontres furent particulièrement animées en raison de sujets particulièrement sensibles, toutes furent l'occasion d'un partage et d'une écoute réciproque plus enrichissante que ce que les meilleurs réseaux sociaux peuvent nous offrir.

Les traces de ces rencontres sont conservées sur le site internet de la Commune où les copies des présentations sont disponibles au téléchargement (<https://www.yvoir.be/fr/ma-commune/vie-politique/college-communal/rencontre-avec-les-habitants>).

Le Collège communal souhaite renouveler ce type d'événements au moins une fois par an de manière systématique et plus fréquemment en fonction des situations locales. C'est ainsi que le projet de création d'une nouvelle école pour les villages de Dorinne et de Spontin fera l'objet de rencontres



plus ciblées, tant avec les associations de parents que les habitants des deux villages, dans les prochaines semaines.

Parallèlement à ces initiatives, nous souhaitons aussi renforcer la consultation des citoyens via de petits sondages sur le web. Le mode d'accès au site de sondage est diffusé exclusivement en toutes-boîtes « papier » de manière à limiter la participation aux habitants de tel ou tel village. A titre d'exemple, nous avons lancé un tel sondage sur la thématique de la **mobilité dans le village d'Evrehailles** (voir ci-dessous) à l'occasion de la rencontre habitants du 27 octobre.

Sondage mobilité à Evrehailles

A ce jour (12 novembre 2021), 63 personnes ont participé à ce court sondage qui revenait sur quelques mesures prises ou à prendre en matière de mobilité dans le village. Quelques chiffres :

- 84% des répondants sont partisans d'une mise définitive en zone 30 du cœur du village d'Evrehailles (Chaussée, Sauvegarde, Constant Ambroise, Sto, Goho, Boulevard des Combattants, Jauviat, partie de la Haie-aux-Faulx)
- 60% de ces partisans du maintien définitif de la zone 30 souhaitent cependant des aménagements complémentaires (dont 56 % sont favorables à la création de chicanes, 56% souhaitent simplement une meilleure signalisation, 43 % l'installation d'un radar préventif, etc.)
- 54% des répondants souhaitent l'extension de la limitation de vitesse à d'autres rues du village
- 63% des répondants souhaitent le maintien du test de « fermeture » de la branche du chemin de Niersant débouchant directement sur le boulevard des Combattants (à hauteur du jeu de balle)
- 80% des répondants sont opposés à la fermeture complète du trafic de transit par le chemin de Niersant entre Bauche et Evrehailles
- par contre, 46 % sont favorables à l'installation de ralentisseurs type « coussin berlinois » ou plateau sur ce chemin ; 58 % sont favorables à une interdiction de circulation pour les véhicules de plus de 3,5T (sauf desserte locale) sur ce chemin.

Nul doute que ces résultats seront analysés par la conseillère en mobilité de la Commune en vue d'actions dans les semaines et mois qui viennent.

Communications de l'Hôtel de Ville

Horaires et accès au public

Depuis la pandémie, les contacts entre citoyens et services communaux sont toujours **privilegiés par mail ou par téléphone**, sans oublier notre **E-guichet 24h/24 7j/7**.

En cas de nécessité avérée de votre présence à l'hôtel de ville, le port du masque reste obligatoire.

Population / Etat Civil

Sauf congés légaux et assimilés, les bureaux sont accessibles au public **le matin, du lundi au vendredi de 8h à 12h, et également :**

- l'après-midi du mercredi de 13h à 16h
- en début de soirée le jeudi de 16 à 19h
- les 1er et 3e samedis du mois au matin, permanence de 10 à 12h.

Contact : 082/61.03.14 - population@yvoir.be.

Autres services communaux

Uniquement par téléphone et par mail, sauf **sur rendez-vous en cas de nécessité avérée**.

Contacts :

- Urbanisme 082/61.03.27 - urbanisme@yvoir.be
- Environnement 082/61.03.73 - environnement@yvoir.be
- Finances : 082/61.03.20 - finances@yvoir.be
- Accueil général pour toute autre service : 082/61.03.10 ou accueil@yvoir.be

Syndicat d'Initiative et du Tourisme

Accessible au public du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 13 à 16h, le samedi de 9 à 12h, sauf congés.

Contact : 082/61.03.29 ou tourisme@yvoir.be

Pour toute info complémentaire, contactez l'Accueil communal : 082/61.03.10 ou via le QR-code.



Un E-Guichet qui s'installe sûrement...

Sur 3.407 documents délivrés au sein du service population en 2021, 529 ont été traités via l'E-Guichet (+ de 15%). Et sur 407 actes d'Etat Civil émis par le Service Etat Civil, 46 ont été traités via l'E-Guichet, soit plus de 11%. Ces chiffres assez conformes aux résultats globaux en Wallonie démontrent que de plus en plus de citoyens utilisent internet pour commander des documents administratifs.

Rappel du service Population

Les processus suivants se font préférentiellement **SUR RENDEZ-VOUS au 082/610.312** :

- la déclaration de mariage, de nationalité, de reconnaissance, de changement de genre, de prénom;
- la déclaration d'arrivée, la demande d'enregistrement, l'inscription des étudiants non-européen, la demande de regroupement familial;
- l'euthanasie, le don d'organes et les dernières volontés.

Permanences Population & Etat civil en janvier

En raison du Nouvel An et du nombre de samedis en janvier, les 2 premières permanences de l'année auront lieu les 8 et 22 janvier 2022. Ensuite reprise du cycle habituel (1er et 3e samedis).

Mise à jour de votre lecteur de carte d'identité.

Si l'on souhaite utiliser des applications en ligne au moyen de la carte d'identité, cela nécessite une mise à jour du logiciel de lecture de la carte.

Afin de ne pas être confronté à un problème de lecture de votre nouvelle carte, nous vous invitons à procéder à la mise à jour du logiciel eID sur le site dédié à l'eID:

<https://eid.belgium.be/fr>

La mise à jour de l'application "eID Viewer" se fait aussi via ce site. Cette application vous permet de changer vous-même votre code Pin et de vérifier la validité des certificats se trouvant sur votre carte. Le certificat Authentification vous donne accès aux applications et le certificat Signature vous permet de signer des documents de manière électronique.



Astuce : utiliser chaque fois que possible l'application **its me** sur smartphone pour vous identifier, plutôt que l'eID. <https://www.itsme.be>

Environnement

Le nouveau Groupe Sentiers Yvoir recherche des bénévoles

Relancé en 2020, le Groupe Sentiers d'Yvoir New (GSYN) a pour objectif premier de s'assurer du balisage correct sur tous les itinéraires officiels de promenades de la commune, tout en renseignant les agents communaux sur les travaux d'entretien souhaités.

Fin 2020, nous avons réussi à obtenir une subvention provinciale pour un projet de relance de la mobilité douce sur les liaisons intra- et inter-villages de notre commune, appelées « LIV ». Nous procéderons à la mise en ordre de 26 LIV entre 2021 et 2023.

En outre, nous nous sommes associés au Cercle d'Histoire d'Yvoir (CHY) afin de mettre en évidence des éléments du Petit Patrimoine Populaire Wallon, présents sur ou à proximité de ces LIV.

Il s'agit tout aussi bien de chapelles, de potales, que d'arbres remarquables ou encore de sites industrialo-ferroviaires. Leur présence sera signalée par le biais d'une plaquette informative incluant un QR-Code renvoyant au tout jeune site historique « Bibliotheca Yvoir », actuellement en développement au sein du CHY.

Dans le cadre de ce projet, d'envergure, nous sommes encore à la recherche de bénévoles pour parrainer ces liaisons et itinéraires de randonnées, afin de superviser la mise en ordre et l'entretien du balisage.

Si vous êtes intéressés et désirez nous rejoindre dans cette belle aventure, n'hésitez pas à nous contacter via le site du Groupe Sentiers : <https://groupesentiersdyvoir.com>

Sylvianne Delire & Marc Brevers
Coordinateurs GSYN



Nos bois et forêts : un patrimoine à partager, mais aussi à respecter...

Yvoir reste une commune rurale et forestière en dépit de sa proximité avec l'arrondissement de Namur et la capitale de la Région wallonne : 57 % de la surface communale est occupée par des activités agricoles et 39 % par des bois et forêts. Le patrimoine forestier d'Yvoir est particulièrement riche et diversifié. Des pans significatifs de nos bois sont soit classés comme sites, soit reconnus comme zone Natura2000 ou encore comme réserve naturelle domaniale ou site de grand intérêt biologique.

Sur les quelques 2000 ha de forêts présentes sur notre entité, près de la moitié (968 ha) sont des bois appartenant à des pouvoirs publics (la Région wallonne, la Commune ou encore Vivaqua). Ces propriétés constituent l'ensemble des bois soumis au régime forestier. Leur gestion est confiée au Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne (DNF). Parmi ces « bois soumis », près de 700 ha appartiennent à la Commune d'Yvoir. Vestiges d'un lointain passé, ils sont en quelque sorte la mémoire des « biens communaux » de l'Ancien Régime (avant la Révolution Française). A cette époque, ils constituaient une ressource partagée pour tous les habitants des villages.

Au XXe siècle, ces espaces verts restent une ressource partagée pour toutes et tous, même si les besoins ont évolué... On n'y envoie plus le troupeau du village à la glandée, on n'y pratique plus l'essartage, mais on y croise nombre de promeneurs en quête de ressourcement, des naturalistes, des randonneurs au long cours, ou encore des VTTistes parfois à la recherche de sensations... Les épisodes de confinement et de redécouverte du patrimoine local ont donné un coup d'accélérateur à cette tendance. Il en résulte une cohabitation pas toujours facile avec les agents du DNF -soucieux de garantir une certaine tranquillité à leurs bois-, les chasseurs ou encore les exploitants forestiers.



Conscients de ces soucis de cohabitation, la Commune d'Yvoir, le cantonnement de Dinant du DNF et le Groupe Sentiers d'Yvoir (GSY) ont développé deux projets visant à sensibiliser tous les visiteurs au respect de quelques règles de « savoir-vivre » en forêt.

Concrètement, au cours du premier semestre 2022, les visiteurs seront accueillis aux principales entrées des bois communaux par une nouvelle signalétique indiquant clairement qu'ils entrent dans des bois appartenant à la Commune d'Yvoir. Ces panneaux souhaiteront la bienvenue aux visiteurs, mais leur rappelleront aussi qu'ils pénètrent dans un bien commun à tous les citoyens, **qui mérite un respect particulier**. Quelques pictogrammes indiqueront les règles à respecter selon le Code Forestier (ces règles ont été rappelées dans le numéro d'octobre du bulletin communal -téléchargeable sur yvoir.be- et peuvent être retrouvées sur la brochure du DNF : http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/brochure_circulation.pdf).

Ce sera aussi l'occasion d'informer les visiteurs sur le label d'exploitation durable PEFC dont bénéficient les bois publics en Wallonie (plus d'info à ce sujet : <https://www.pefc.be/fr>). Cette nouvelle signalétique permettra également au GSY de compléter le balisage des promenades et de mettre en valeur (via des QR-codes) le patrimoine qui jalonne les liaisons inter-villages traversant nos bois. Elle servira en outre à afficher les annonces officielles de chasse.

Un 2e projet plus spécifique concernera le massif forestier communal de Durnal (entre Durnal, Bauche et Purnode). Outre la signalétique évoquée ci-dessus, une identification plus précise de l'ensemble des chemins accessibles au public a été réalisée avec le DNF et des représentants des chasseurs de manière à mieux assurer la sécurité des promeneurs.

Contact : service environnement de la Commune environnement@yvoir.be

Grippe aviaire : confinement total des volailles

Depuis le 15 novembre, une « période de risque accru est déclarée » et les volailles des éleveurs professionnels ou des particuliers, « à l'exception des ratites », doivent être enfermées ou protégées à l'aide de filets, et ne doivent pas être abreuvées avec de l'eau accessible aux oiseaux sauvages.

Plus d'infos sur le site de l'AFSCA :

<https://www.favv-afscab.be/professionnels/productionanimale/santeanimale/grippeaviaire/situationbelgique.asp>



Collecte des sapins de Noël
Les services communaux ramasseront vos sapins de Noël le lundi 10 janvier 2022
(l'opération peut durer quelques jours).

Police

Les mois sombres de retour, pensons à nous protéger des cambriolages !

Les journées qui raccourcissent et le retour d'une vie sociale plus permissive donnent aux cambrioleurs l'occasion de trouver des maisons inoccupées et de pouvoir « opérer » dans la discrétion de l'obscurité.

Mais nous pouvons mettre en place certaines mesures afin de gêner, ralentir et décourager le voleur. Rappelons quelques conseils de prévention.

- ✓ Pensez à installer un minuteur ou une prise connectée sur quelques lampes d'appoint, afin de simuler une présence lorsque vous vous absentez.
- ✓ Installez un éclairage équipé d'un système de détection de mouvements autour de votre habitation, certainement à l'arrière. Cela empêche un rôdeur de se déplacer en toute discrétion et peut accroître la vigilance sociale (un réglage adéquat permet de limiter les déclenchements intempestifs dus aux animaux).
- ✓ Si vous partez en vacances, n'en faites jamais état sur les réseaux sociaux. Attendez plutôt votre retour pour partager vos souvenirs.
- ✓ Le service « Police Veille », totalement gratuit, est à votre disposition afin de demander une vigilance accrue de votre domicile par la police. Plus d'infos via notre service prévention vol (coordonnées ci-dessous).
- ✓ Soyez également attentif à l'habitation de vos voisins et signalez tout agissement suspect aux services de police via le 101. Communiquez le numéro de plaque et la marque d'un véhicule suspect ou la description d'un individu. Une bonne vigilance sociale est profitable à tous.



Enfin, sachez que notre service prévention vol est à votre disposition afin de vous conseiller pour sécuriser au mieux votre habitation. Concrètement, un policier effectue une visite à domicile, ensuite vous recevez un rapport détaillé reprenant les mesures préconisées. Ce service est totalement gratuit, neutre et sans engagement. Le 1er inspecteur Stéphane DE SOETER est joignable au **0473/71.05.50, 082/67.68.19** ou à l'adresse mail zp.hautemeuse.prevol@police.belgium.eu afin de convenir d'un RDV.

Zone de police Haute-Meuse, une police proche de vous

DE **BONHOME** Assurances



DEPUIS 1960

Assurances de BONHOME

Hugues de Bonhome
COURTIER EN ASSURANCES indépendant

TEL. 082/22 34 63 - 22 65 31

assurances@debonhome.be

N° entreprise : 0722.171.334



*De gauche à droite : Christelle GILSON, gestionnaire production
Hugues de Bonhome, directeur – Pearl TONOLA, gestionnaire production
Katty PAQUET, gestionnaire sinistres.*

Rue A. Sodar 2 5500 DINANT

www.debonhome.be

FSMA:01 4427A



Fêtons ensemble la liberté



Ta vie t'appartient, fêtons cela ensemble!
www.fetelaikedelajeunesse.be

C'est le moment d'observer, d'écouter, de t'exprimer. Dire que tu veux un monde plus juste, plus beau, plus solidaire, respectueux de tous. Toi et tous ceux de 6^e primaire, partagez vos expériences, vos joies, vos contestations, vos envies. Pour fêter ça, participe à la fête laïque de la jeunesse.

contact@laicite.com - 081 73 01 31



Contact avec la Maison de la laïcité de Dinant:
info@laicite-dinant.be



Libres, ensemble

CAL Namur

Le plein de culture à Yvoir

septembre / octobre 2021

20 ans de la Bibliothèque

Nous voici enfin à la dizaine supérieure ! Nous sommes plus qu'heureuses d'avoir passé le cap avec vous.

Et si on vous proposait une petite rétrospective ? C'est parti.



Notre **mercredi**
Accueil Temps libre
sous le soleil.
Au programme,
balades contées,
bricolages et
bonne humeur !



Notre **vendredi** sous un ciel étoilé. Au programme, atelier pizza dont le succès fut immédiat, tables de jeux et projection de film en plein air.

Et notre **dimanche** « Des livres et les jeux », avec le magnifique concert de clôture « Winter Woods ».



Bruno Mathelart et la compagnie Dinant Creative Factory ont fait de ces 3 mots une réalité, le match parfait !

Focus sur notre **samedi** « Auteurs en scène ».
Cette journée où nous avons fait la rencontre de 15 auteur(e)s tous et toutes exceptionnel(le)s fut pour nous la cerise sur la gâteau !

Ce salon s'est voulu créatif, scénique et dynamique... Fort heureusement,



Nous ne pouvons que dire merci à tous nos partenaires, et votre présence qui a permis de rendre cette semaine plus qu'inoubliable !

« Lire c'est rêver les yeux ouverts ».
Grâce à vous,
nous rêvons tous les jours.



A l'année prochaine pour d'autres surprises !

Animation Slam dans les écoles

dans le cadre des 20 ans de la bibliothèque.

Ces animations de Slam, menées de main de maître par madame Catherine Delmotte, ont été une magnifique découverte. Cette technique d'expression n'est pas (encore) une pratique dans nos écoles. Elle a permis aux élèves de sixième primaire et première secondaire de « dire » ce qu'ils avaient sur le cœur avec poésie, chacun par rapport à son sujet de prédilection. Il y a un intérêt né de cette découverte pour une prolongation dans d'autres classes de cet apprentissage, dans le cadre de l'expression des émotions (suivre le QR-code).



AU CÔTÉ DE CHACUN

La « boîte jaune dans le frigo », distribution gratuite en janvier



La boîte jaune dans le frigo est une initiative du Conseil Consultatif des Aînés, en collaboration avec la Commune et la Province de Namur. Le concept est fort simple : dans une petite boîte rangée dans le frigo se trouvent les **informations médicales importantes** concernant la santé des personnes qui

vivent à cet endroit. En cas d'intervention urgente, un ambulancier, un infirmier ou un urgentiste peut immédiatement savoir quel(s) médicament(s) vous prenez ou quelle est la pathologie dont vous souffrez. On réduit ainsi le temps de réaction et on limite les erreurs médicales liées à d'éventuelles allergies ou incompatibilités médicamenteuses.

Si une personne au moins de votre ménage a plus de 60 ans, vous allez pouvoir obtenir gratuitement cette « boîte jaune dans le frigo ». Grâce à la collaboration des membres du CCA, un point de distribution par village sera à votre disposition dès le mois de janvier. Voici la liste des personnes chez qui seront disponibles les boîtes avec les dates et les heures où vous pourrez vous présenter pour retirer la vôtre.

Dorinne :

Mme Danila Lepore, les Fuaux, 8
Tél : 083/699 242

- Les mardis 18 et 25 janvier de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
- Les jeudis 20 et 27 janvier de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Durnal :

Mme Blanche Baily, Rue de Mia-noye, 18 - Tél : 083/699 052

- Les vendredis 14 et 21 janvier de 15h00 à 19h00
- Les samedis 15 et 22 janvier de 15h00 à 19h00

Evrehaillies :

Mme Chantal Résimont,
Rue du Sto, 15 - Tél : 082/61 55 49

- Mercredi 19 janvier de 14h00 à 18h00

Gayolle :

Mme Marcelle Lejeune, Avenue des Rossignols, 144 - Tél : 0471/57 39 04

- Les mercredis 12 et 19 janvier de 10h00 à 12h00

Godinne :

Mme Marie-Anne Dumont, Rue des Tourterelles, 7 - Tél : 082/61 23 08

- Tous les mardis de janvier de 14h00 à 16h00
- Tous les vendredis de janvier de 14h00 à 16h00

Houx :

Mr et Mme Elias-Libois, Rue du Clos des Manoyes, 71 - Tél : 082/61 12 74

- Mardi 11 janvier de 10h00 à 18h00
- Mercredi 12 janvier de 10h00 à 18h00

Mont :

Mme Annette Havenne, Rue Sous-le-Bois, 10C - Tél : 081/41 22 33

- Tous les lundis de janvier de 14h00 à 16h00

Purnode :

Mme Catherine Vincent, Rue de la Goëtte, 12B - Tél : 0473/24 16 02

- Tous les mercredis de janvier de 10h00 à 12h00 et de 18h00 à 19h00

Spontin :

Mme Suzanne Rufy, Rue du Bouchat, 27 - Tél : 083/699 176

Ou Mme Madeleine Lottin, Rue du Ry d'Août, 35 - Tél : 083/699 450

- Le samedi 15/01 de 10h00 à 12h00

Yvoir :

Mr Jean-Claude Laforêt, cafétéria du Maka - Tél : 0475/42 23 68

- Le lundi 17 janvier de 10h00 à 12h00
- Le jeudi 20 janvier de 14h00 à 16h00

Une aide alimentaire pour des familles en difficulté

L'Asbl Saint-Vincent de Paul - Les Colis du Cœur y veille.

D'un garage privé à Mont en passant par l'ancien presbytère de Godinne, les Colis du Cœur ont migré dans un garage de l'ancienne poste d'Yvoir, rue Puits du Champ. Ce bâtiment, racheté par la Commune, a pour vocation de devenir la Maison de la ruralité. Que les édiles locaux soient ici sincèrement remerciés pour l'accueil réservé aux Colis du Cœur dans un local agréable, facile d'accès et qui offre les meilleures conditions pour recevoir les familles bénéficiaires.

Depuis 1994, les Colis du Cœur ont fait bien du chemin. Les équipes de bénévoles se sont largement étoffées depuis lors, œuvrant à la confection et à la distribution de colis alimentaires et à la livraison d'inventus d'épicerie locales. Au départ du « camp de base » à Yvoir, les Colis du Cœur rayonnent sur le territoire des communes de Anhée et Yvoir.

Cet été, l'association a été sollicitée à maintes reprises pour intervenir en faveur de familles sinistrées suite aux inondations. Aujourd'hui, l'avenir est incertain pour beaucoup. L'augmentation des coûts de l'énergie (électricité, gaz, mazout ...) va grever sérieusement les budgets des faibles revenus. L'Asbl s'attend à devoir répondre à de nouvelles demandes. Plus de trente familles de chez nous (une centaine de personnes) sont aujourd'hui aidées par les Colis du Cœur. Demain, il faudra en épauler d'autres. Pour engranger des moyens, les Colis du Cœur ont besoin de notre générosité concrétisée soit par un engagement comme bénévole, soit en versant un don sur le compte BE 02 3100 3593 3940 de la Saint-Vincent de Paul de Bruxelles (communication : SVP Colis du Cœur n°60). Attestation délivrée pour un minimum de 40 €. Ou directement sur le compte des Colis du Cœur n° BE09 0682 4739 1857 (sans attestation).



<http://lescolisducoeur.e-monsite.com/>

La 52^e campagne d'Iles de Paix

L'union fait la terre. Rejoignez le mouvement !

La prochaine campagne de récolte de fonds et de sensibilisation d'Iles de Paix se déroulera les **14, 15 et 16 janvier 2022**. L'argent récolté financera nos programmes d'agriculture familiale durable au Bénin, au Burkina Faso, en Ouganda, au Pérou et en Tanzanie. Et en Belgique, des milliers d'élèves de la maternelle au secondaire seront sensibilisés à la solidarité internationale.

Comment soutenir Iles de Paix ? Soutenez nos bénévoles les 14, 15 et 16 janvier

- Rendez-vous sur notre webshop et notre plateforme de collectes de dons
- Faites un don sur www.ilesdepaix.org ou via BE97 0000 0000 4949
- Devenez bénévole sur www.ilesdepaix.org



**"Avoir des dettes n'est pas un crime.
Ne pas pouvoir payer ses dettes
immédiatement n'est pas une honte...
Trouvons une solution ensemble"**



LE SERVICE DE MEDIATION DE DETTES D'YVOIR VOUS PROPOSE

- un soutien dans la construction et le suivi de votre budget
- des conseils pratiques
- un accompagnement administratif personnalisé
- une collaboration dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire

**Notre service est gratuit et réclame
votre entière collaboration (sur RV)**

082/214.925 **082/214.932**
Nathalie MONTEYNE **Florence BOREUX**
nathalie.monteyne@cpas.yvoir.be
florence.boreux@cpas.yvoir.be
rue du Maka, 4 à 5530 Yvoir

LES ARSOUILLES recherche futur(e)s accueillant(e)s

Vous aimez travailler avec de jeunes enfants et participer à leur développement ?

Votre domicile vous donne la possibilité d'installer un lieu pour les enfants de moins de 2 ans et demi ?

Vous disposez d'un diplôme requis par l'ONE ? (Puéricultrice, éducatrice A1 ou A2, aspirante en nursing, auxiliaire de l'enfance, accueillante d'enfants + CESS) ?



Alors le métier d'accueillante à domicile est fait pour vous !

Accueillant(e) salarié(e) à domicile, c'est :

- un contrat de travail stable (CP 332) - statut employé
- horaire : 5jrs/semaine- 10h/jour
- salaire mensuel : barème puéricultrice (+/- 2090€ brut) + 10% frais de fonctionnement non imposable
- un accompagnement pour ouvrir votre milieu d'accueil et l'intégration dans une équipe d'accueillant(e)s avec échanges et formation
- assurance en responsabilité civile
- des congés payés.

L'ASBL Les Arsouilles organise les milieux d'accueil depuis plus de 40 ans. L'équipe sociale et administrative :

- vous assure un encadrement au quotidien, des conseils, un accompagnement individualisé
- gère l'ensemble des factures, calcul des frais...
- se charge de vos documents sociaux (inscriptions-subsides-dépannages-conformité)

Intéressé.e ?

Laissez-nous un message au 083/21.35.92 ou un courriel à service.social@arsouilles.be.

Quelques nouveautés dans la commune

Prosutras, ateliers bien-être

Yvoir est une commune où règnent le calme et l'épanouissement.

Bonne nouvelle : encore un projet pour vous accompagner dans cet élan !

Prosutras, implanté à Godinne depuis le premier octobre, vous propose des ateliers bien-être par la pratique du Yoga : cours hebdomadaires, ateliers de 2h ou en matinée, pratiques alternées (avec des initiations en huiles essentielles ou en lithothérapie par exemple) ! Le **Yoga** est une pratique millénaire reconnue pour ses bienfaits sur le **corps** (excellent contre les maux de dos ou les problèmes d'articulations, entre autres), le **mental** (la concentration et la mémoire sont améliorés), et les **émotions** (la production de sérotonine, la diminution de neurotransmetteurs GABA et la stimulation de l'amygdale permettent de développer un état de bien-être et diminuent le stress).

Envie de prendre soin de vous ? Contactez-moi !

Au plaisir de vous rencontrer, Valériane. info@prosutras.be 0497/301.624.

Breathing space, les pouvoirs de votre respiration

Se sentir bien dans son corps, avoir l'esprit serein, reconnaître ses émotions, être capable de se concentrer ou se détendre : ce sont les objectifs de nos activités, qui se déclinent en plein air lors de **bains de forêt** (au **Bois de Tricointe un dimanche par mois**), en salle lors de nos **séances 'Les Pouvoirs de la Respiration'** (à l'espace Shandra-Ma à la **ferme de Champalle les mercredis** à 9h30) ou en ligne.

Nous explorons différentes pratiques de respiration consciente et de méditation, issues de disciplines telles que le yoga, le qi gong, le bouddhisme, mais aussi de courants plus modernes tels que la cohérence cardiaque, la méthode Buteyko, Breathwork, et le shinrin-yoku (sylvothérapie).

Mon expérience de formatrice, instructrice de yoga et guide bain de forêt vous garantit une approche pratique et bienveillante.

Infos et inscriptions :





Sandrine Jacob
Instructrice de yoga Kundalini
Praticienne en travail du souffle
Guide bain de forêt

Tél: +32 (0)497 25 50 03 • sandrine@breathingspace.be
www.breathingspace.be



Psychomot' à Evrehailles

L'association Buzzle organise des cours de psychomotricité à la salle Bail sports d'Evrehailles, 19 rue Sauvegarde, chaque samedi de 9 à 10h ou de 10 à 11h. Découvrir son corps, l'espace et l'environnement (développement assuré).



Infos : Buzzle@outlook.be, Debatisse Damien, Buzzle team.

 Buzzle Association –  Buzzle.association

Patrick Colot sort son premier livre, chez Edipro

Il s'agit d'un format «un thème par jour» qui s'intitule «**Une idée par jour pour un management efficace et conscient**». Cet ouvrage s'adresse aux chefs d'entreprise, indépendants et autres porteurs de projets, pour les aider à prendre de la hauteur et leur donner des idées, des outils et des pistes de réflexion pour améliorer leur quotidien.

Nouveau GSM pour M. le curé

Monsieur l'abbé Anastas Sabwé, curé d'Yvoir, vous communique son nouveau n° de GSM : 0475/86.23.53. Il est joignable par e-mail également sabweana@hotmail.com.

Le bulletin paroissial est téléchargeable sur le site du Doyenné de Dinant <https://www.doyennedinant.com/les-bulletins-de-secteur.html>.

VIE ASSOCIATIVE

Parc-cour de sapins de Noël illuminés à Yvoir

Du 11 décembre 21 au 3 janvier 22, le parc et la cour communale seront illuminés par un parcours de sapins ornementés. Ces sapins ont été mis à disposition de groupes, quartiers, associations, services, mouvements, commerçants de l'entité d'Yvoir qui ont répondu à un appel à participation et se sont chargés de les décorer.

D'une hauteur de 2 à 3 m provenant de fournisseurs locaux, les conifères seront disposés sur un parcours dans le parc communal ainsi que sur la placette « des fontaines » le long de l'hôtel de Ville.

Dans la cour communale seront installés 9 sapins représentant les 9 villages. Le Parc-cour bénéficiera d'une inauguration officielle (selon les règles sanitaires en vigueur à ce moment) avec chocolat chaud, grog d'hiver et chants de Noël, le samedi 11 décembre à 17h.

Une organisation conjointe de l'Administration communale et du S.I d'Yvoir.



Musique à la MJ

La Maison des Jeunes propose à tous les jeunes de 12 à 26 ans de venir rencontrer sa nouvelle équipe et de s'initier à la musique !

Vous avez envie de vous lancer, de rencontrer des musiciens, d'apprendre à chanter, d'enregistrer une démo... Vous cherchez des conseils en MAO ou autres montages son... Vous êtes jeune et vous avez envie d'organiser une soirée musique ou un concert...

Contactez la Maison des Jeunes et venez à la rencontre de passionnés !

Pour en savoir plus : 082/64.75.02 ou mjdyvoir@live.fr ou sur facebook.



Amicale des 3 x 20 de Durnal

L'Amicale invite les personnes adultes à se réunir à la maison des jeunes de Durnal le 3e jeudi de chaque mois, en vue de passer un après-midi « jeux de société » :

Couyon - Whist, Echecs – Scrabble - Trivial poursuite – Pyramide – Rummikub - Triominos, Skypo - Bazar bizarre - Pichomimo - Jet lag - Lobo 77, Puissance 4 - Stratégo - Mikado, et bientôt Séquence.

Les personnes intéressées peuvent contacter Blanche BAILY : 083/699.052 ou 0455/126.628, avant le 15 décembre 2021.

La Chantoire et Les Bout'sons en concert

Les Bout'sons, chœur d'enfants de Mont Godinne, et la chorale La Chantoire, sont heureux d'organiser un **CONCERT DE NOEL** le 19 décembre 2021 à 16 heures en l'église d'YVOIR.

Covid Safe ticket requis.

Entrée : 15 euros (enfants - de 12 ans : 5 €).

Au profit de La Parenthèse à Yvoir Service résidentiel, très impacté par les inondations.

Réservation obligatoire : Micheline Jaumotte-Goudeseune 0473/42.05.41 ou marcel.jaumotte@gmail.com ou <http://lachantoire.e-monsite.com>





Installations • Entretien • Dépannages

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
VENTILATION**

PURNODE 0476/860 446

info@avenierechauffage.be
www.aveniere.be

Ent. générale de toiture - Zinguerie
Charpentes en tous genres
Nouveau bâtiment et rénovation

30 ans
d'expérience

sprl

TOITURES GILLET OLIVIER

Une équipe à votre service

Rue Pays de LIEGE, 7
5530 DURNAL (YVOIR)
Tél. 083/69.01.99 - Gsm 0474/96.02.13

CB Concept sprl

**Piscines & spas
Extérieurs d'exception**



www.cbconcept.be

Avenue Doyen R. Woine 51 - 5530 Yvoir
Tél. : 082/614888 - Mail : info@cbconcept.be

Service d'aide-ménagère
Centrale de repassage



Picobeleau
CENTRE POUR TOUS SERVICES



**ENGAGE
Aide-ménager(e)**

Pour postuler :

job@picobeleau.net
www.picobeleau.net
071/700671



Un îlot... ou pas ?



Créons chez vous, achetons chez eux !

Cuisines équipées

Conception & Négociation



facebook.com/unilotoupas

www.unilotoupas.be

*Sur présentation de ce bon,
recevez un bon d'un montant correspondant à 10%
de vos achats valable sur tous vos futurs achats**

Gedimat
La Vallée

**VOTRE SPÉCIALISTE EN MATÉRIAUX
POUR L'AMÉNAGEMENT,
LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION.**

+32 (0)82 64 44 03
info@gedimatlavallee.com
www.gedimatlavallee.com

** voir les conditions disponibles en magasin*

Spectacle pour le Télévie



Le comité « L'Espoir d'Yvoir » a le plaisir de vous inviter à un spectacle à la fois humoristique et familial, au profit du Télévie :

« **Mieux serait mal** », le **One Man Show de Paul Guy**.

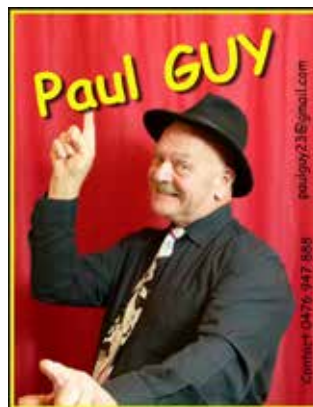
Le 18 décembre à 20h00, à la salle « la Victorieuse » à Evrehailles.

L'artiste : Pol Guy arpente les planches du pays depuis près de 40 ans. C'est lui qui a lancé en 1992 le cabaret Comiqu'Art à Bruxelles en collaboration avec son frère, Marc Herman. Venez donc nombreuses et nombreux pour découvrir son univers où entre sketches et magie il vous fera entrer dans un monde où l'humour, la fantaisie et le burlesque se combinent pour faire passer au grand public et pendant plus d'une heure, un bon moment de délasserment où vos zygomatiques seront fortement sollicités.

Entrée : enfants 5 € (jusqu'à 12 ans), adultes 8€.

!!! Le Covid Safe Ticket vous sera demandé à l'entrée.

Pour tout renseignement : Christine Bador 0477/12.44.88 – Bertrand Custinne 0479/42.83.83 – Etienne Defresne 0473/42.22.60.



Au Centre d'art d'Yvoir

Rue de la Fenderie 33, 5530 Yvoir

Dimanche 19 décembre 2021 à 16h et 17h15

CONCERT DE NOËL

Par les ensembles **Les Poly-sons / S.I. On Chantait / La chorale paroissiale d'Yvoir**

(direction : Catherine Hubert et Cristina Rodriguez).

Au profit de l'**Asbl LILI À L'INFINI**

5€ (gratuit pour les élèves de Musicanto et les moins de 12 ans).

Infos et réservations : musicanto.asbl@gmail.com.



Samedi 29 janvier 2022 à 20h

GLAISE en concert

Créations originales pour voix, violoncelle et piano.

Sortie d'album à l'automne 2022 sous le label Homerecords. 10€ (tarif unique).



L'Amicale belgo-ukrainienne d'Yvoir – Anhée reprend ses activités

L'Amicale belgo-ukrainienne d'Yvoir – Anhée (ASBL) a le plaisir de vous annoncer la reprise de ses activités en 2022 :



- vendredi 4 février : souper flamiche à la salle Le Chérumont à Bioul
- dimanche 20 mars : Point Vert et marche ADEPS au collège Saint-Paul à Godinne
- du 17 au 21 août : séjour et tournée du chœur Dzinha dans nos régions.

Vous le savez, il ne nous est pas possible d'organiser ces activités sans votre précieuse collaboration. Nous nous permettons de solliciter à nouveau votre aide, surtout comme famille d'accueil de nos amies choristes d'Ukraine en août prochain.

Si ce programme d'amitié et d'échange culturel avec l'Ukraine vous séduit, n'hésitez pas à nous contacter.

Gérald Vande Walle, Président gerald.vandewalle@gmail.com

Albert Gérain, Secrétaire gerain.albert@gmail.com

Dernier Repair café de l'année

Le dernier **repair-café** de l'année se tiendra le samedi 18 décembre de 09h00 à 13h00 à la salle des Masuirs à Spontin (Chaussée de Dinant). Après la pause hivernale, nous reprendrons nos activités au mois de mars.

Personne de contact : Mme Joëlle Mélot au 082/61.03.14 pendant les heures de bureau.

Réunions AA

Le groupe des Alcooliques Anonymes d'Yvoir a repris ses réunions en présentiel place du Maka 4 à 5530 Yvoir, tous les mardis de 19h45 à 21h30. Dans le respect des mesures covid en vigueur.

Croisière « les Fjords de Norvège 2022 » soirée d'information

Après avoir dû annuler cette organisation en 2020 puis en 2021, l'Asbl « les Voyages de la Commune d'Yvoir » vous informe que cette croisière est reprogrammée du 10 au 17 juillet 2022. Une soirée d'information sera organisée ce vendredi 11 février 2022 à 20h00 à la salle de l'étage du Maka. Invitation cordiale à tous, même si vous n'étiez pas inscrits aux croisières précédentes.

Contact : Etienne Defresne 0473/42 22 60.

!!! Votre Covid Safe Ticket sera demandé à l'entrée de la salle.

Agenda

Ces informations sont annoncées dans le respect des protocoles et sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire. Surfez sur notre agenda virtuel régulièrement mis à jour sur www.yvoir.be.

Une info à diffuser? Contactez le Service Accueil de la Commune au 082/61.03.29 - commune@yvoir.be.

Décembre

- o **Samedi 11** : inauguration du Parc Cour illuminé de sapins (jusqu'au 3 janvier) à Yvoir, esplanade de l'hôtel de ville à 17h.
- o **Dimanche 12** : Bain de Forêt au Bois de Tricoïnte de 10 à 13h, infos et inscriptions Sandrine 0487/25.30.03.
- o **Dimanche 12** : marché de Noël à Spontin, de 12 à 20h.
- o **Samedi 18** : « Mieux serait mal », le One Man Show de Paul Guy, à la salle « la Victorieuse » à Evrehailles, à 20h. Pour le télévie.
- o **Samedi 18** : Repair café à Spontin, salle la Gare. Info 082/61.03.10.
- o **Samedi 18 et dimanche 19** : marché de Noël à Godinne.
- o **Dimanche 19** : concert de Noël à l'église d'Yvoir : Les Bout'sons, chœur d'enfants, et la chorale La Chantoire, à 16 heures. Infos réserv. 0473/42.05.41.
- o **Dimanche 19** : concert de Noël au Centre d'art d'Yvoir (3 ensembles, voir dans ce bulletin). Info réservation musicanto.asbl@gmail.com.
- o **Dimanche 26** : marche Adeps à Dorinne. www.adeps.be.

Janvier

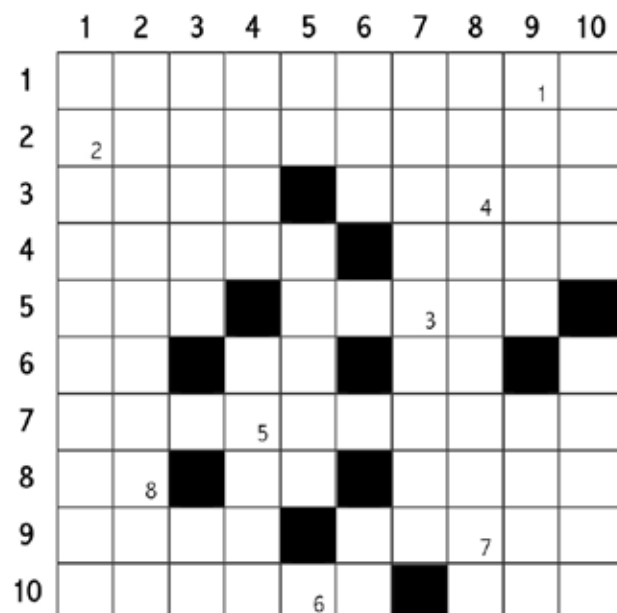
- o **Samedi 29** : concert de GLAISE au Centre d'art d'Yvoir. Info réservation musicanto.asbl@gmail.com.

Février

- o **Vendredi 11** : réunion d'information sur la croisière en Norvège, salle du 1er du Maka à 20h. Infos 0473/42 22 60.



Mots d'YVOIR, croisés proposés par MAJA



Mot à découvrir :

Elle est fine rue Puits du Champ.

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

Le mot à découvrir dans le problème précédent était RELÈVE.

Horizontalement

- 1 Qualifient des crises dues au COVID
- 2 Cure d'Yvoir
- 3 Déesse de la discorde - Celui du printemps est célèbre
- 4 A empoisonné Socrate - Déchiffrées
- 5 Baie nipponne - En prendre et en laisser
- 6 Fleuve des Flandres - Forme d'aller - Mesure de l'intelligence
- 7 A ne pas confondre avec les demoiselles
- 8 Id est - Roulement de tambour - Pronom féminin
- 9 Qui s'admire - Aciérie
- 10 Espaces célestes - Possessif

Verticalement

- 1 Qualifie un enseignement
- 2 Abaissaient les voiles
- 3 Eau congelée - Exclamation
- 4 Né - Aller ou venir
- 5 Très bonne note - Présenta
- 6 Champagnes -Pratiques habituelles
- 7 Qualifient des caractères
- 8 Collectés
- 9 Aller ça et là - Ville des Pyrénées-Orientales
- 10 Dans l'Orne - Eliminées

Parole aux élus

Yvoir : une reconfiguration citoyenne !



A Yvoir, plus personne n'ignore le projet d'urbanisation de l'ancien terrain de foot et, plus globalement, d'aménagement général du centre du village, y compris le quartier du Maka.

Depuis quelques temps, on constate un certain nombre de réactions, parfois très émotionnelles, autour de projets qui font l'actualité de nos villages et qui, pour la plupart, sont nécessaires. Celui d'Yvoir n'y échappe pas et c'est le signe de l'implication et de l'attention que les villageois portent à l'évolution de l'espace qui les entoure. Attention toutefois à écouter et à respecter les avis, mêmes divergents ; et à ne pas glisser vers des critiques stériles...

En reconnaissant que faire l'unanimité est (quasi) impossible et qu'il y a parfois des raisons objectives qui poussent à opter pour une solution plutôt qu'une autre, les élus ont aussi leur part du travail à fournir en écoutant, en tendant vers le consensus et la meilleure solution et, surtout, en répondant de manière argumentée aux différents points soulevés.

Concernant le centre d'Yvoir (comme pour les autres dossiers...), EPY considère que **la reconfiguration de tout cet espace doit dès à présent s'imaginer avec les citoyens.**

Si l'expertise du BEP (chargé de cette étude) est un véritable atout, il nous faut aussi tendre l'oreille aux villageois dont le paysage et les habitudes vont être modifiés.

Nous plaçons dès à présent pour des bâtiments s'intégrant parfaitement dans le cadre bâti existant, tant au niveau des gabarits que des teintes utilisées. Nous demandons aussi que la vue, depuis les maisons avoisinantes, soit respectée. Enfin, nous plaçons pour les nouveaux aménagements intègrent des espaces de convivialité et de jeux, notamment pour les jeunes, en pensant aussi aux personnes à mobilité réduite.

Se faire mutuellement confiance



« Les changements font souvent peur. On sait ce qu'on a, on ne sait pas ce qu'on aura »

Pourtant, chacun sait qu'une vie sans changement, sans évolution, n'est pas possible. Une vie qui change tout le temps n'est pas facile à gérer non plus. Un continuel ajustement vers l'équilibre est nécessaire, difficile exercice pour des élus dans une commune.

Le changement, l'évolution, peut-on considérer que les secteurs privé et public sont logés à la même enseigne ?

Une entreprise privée se délocalise dans un zoning industriel alors qu'elle est traditionnellement dans un petit village, elle se développe. Une autre conçoit un nouveau produit, un nouveau concept, engage une nouvelle Direction. Un agriculteur réfléchit à minimiser sa contribution carbone, un citoyen construit une nouvelle maison parce qu'il souhaite être autonome en énergie. Voilà des changements perçus positivement.

Mais qu'en est-il dans la gestion d'une commune quand on suggère un changement, une évolution ?

Pour une commune, « entreprise sociale », la même dynamique semble parfois perçue comme un danger. Amener chacun à regarder a priori « d'un bon œil » une nouvelle idée, un changement, à considérer une proposition comme à débattre et non à combattre, voilà un vrai défi pour les élus et les citoyens.

Construire un avenir pour nos enfants et petits-enfants suppose de protéger les socles importants, tout en acceptant les prises de risques pour faire face ensemble à cette société en mutation rapide, confrontée à d'immenses défis sociaux liés aux différents changements (numériques, écologiques, économiques) à l'échelle de la planète.

Se faire mutuellement confiance pour empoigner ce devenir pour nos enfants et garantir un avenir possible pour chacun, c'est une tâche incontournable pour les élus et les citoyens en ces temps de crise.

La minorité s'oppose aux budgets des fabriques d'églises



Le financement des fabriques d'églises est une obligation légale pour les communes depuis l'époque napoléonienne. Bon an, mal an, cela représente 90.000 € à charge de la commune pour nos 9 paroisses, c'est-à-dire 0,9 % de notre budget annuel communal. Pour gérer cet aspect temporel du culte, chaque église a une fabri-

brique constituée de bénévoles qui consacrent du temps et de l'énergie au bon fonctionnement de leur paroisse. Lors du conseil communal d'octobre, l'opposition a voté « non » aux budgets des 3 dernières fabriques qui présentaient leur budget 2022.

Motif invoqué : les dépenses ne diminuent pas ! Position difficile à entendre et encore plus difficile à défendre. Quand le prix du mazout explose et que l'inflation risque de provoquer une ou deux indexations de salaires (organistes, sacristains et personnel d'entretien) en 2022, comment voulez-vous que les budgets soient en diminution ? Nous voudrions saluer dans ces quelques lignes le travail des fabriciens qui font tout ce qu'ils peuvent pour garder les dépenses sous contrôle tout au long de l'année. Ce vote négatif est une non-reconnaissance de leur dévouement et flirte dangereusement avec un anticléricalisme qu'on croyait disparu, alors que dans le même temps, le dernier rapport Belfius disponible renseigne Yvoir comme faisant partie des communes où le coût des fabriques d'églises est au plus bas (par habitant) par rapport à l'ensemble de la Région wallonne.

Outre leur fonction de lieu de culte, nos églises constituent également un patrimoine que nous nous devons d'entretenir afin de ne pas léguer des ruines à la génération suivante. Cela nécessite quelques moyens et si la vigilance doit être de mise dans la gestion, nos fabriciens bénévoles méritent tout autant la confiance et le soutien des élus.

**NOUVEAU
DANS VOTRE RÉGION**



083 21 25 02
0478 78 52 62
0473 79 02 76

Rue du Bordon, 17
5530 DURNAL

cm.sanit@skynet.be
www.cm-sanit.be

Sanitaire
Chauffage
Ventilation

Installation - Dépannage
Entretien

Rénovation
de salle de bain

**CENTRE ESSO ARDENNES-CONDOZ
Ets WARIN S.A.**



*Une chaleur!
d'avance!*



Depuis plus
de 75 ans



Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

**LE DISTRIBUTEUR ESSO
OFFICIEL
DANS VOTRE REGION**



**Warin-Lamontagne
Hastière**

082/64.44.44

www.warin-mazout.be

centre auditif
veranneman
audiologie

BON

CONDITIONS HIVERNALES

Pour l'achat d'un nouvel appareil
auditif, recevez 15% de ristourne
ainsi qu'un chargeur.

Voir conditions en magasin.

Offre valable jusqu'au 28/02/2022.

**NOUVEAU
CENTRE AUDITIF
DANS VOTRE REGION**

- Adaptation prothétique : entretien et réparation toutes marques
- Bouchons sur mesure : anti-bruit, musique, natation
- Aide à la communication pour le malentendant : casque tv, téléphone, signalisation lumineuse, ...

Essais sans engagement sur base d'une prescription médicale délivrée par un ORL.



Renseignements
et prise de rendez-vous
avec l'audioprothésiste au

071/68.90.41

**CENTRE MÉDICAL
MÉDI-MEUSE**

Rue de Fraichaux, 5 • 5530 Godinne

**NOUVEAU POINT DE VENTE
ENTRE VUES**

Rue de Rouillon, 8/1
5537 BIOUL

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071 740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseillère en communication, **Marielle MOSSIAT**
se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec elle au 0498/883 895



La Commune est à votre service

Prendre contact

Rue de l'Hôtel de Ville, n°1
à 5530 YVOIR
www.yvoir.be
Tél. : 082/610.310
Fax : 082/610.311
commune@yvoir.be



Horaires des services administratifs

- Le service **Population & état civil** accueille le public : de 8h à 12h du lundi au vendredi, ainsi que le mercredi de 13 à 16h, le jeudi de 16 à 19h, et les 1er et 3e samedis de 10 à 12h (sauf fériés).
- Le **Syndicat d'initiative et du tourisme** est ouvert la semaine de 8 à 12 et de 13 à 16h, et le samedi de 9 à 12h (sauf congé occasionnel).
- Les **autres services** restent en mode « minimal » et ne sont accessibles que sur rendez-vous, via 082/61.03.10 ou le numéro direct du service (consultez yvoir.be).

Ces horaires peuvent fluctuer selon l'évolution de la situation sanitaire. Informez-vous sur yvoir.be ou via le 082/61.03.10.

N'oubliez pas l'**E-Guichet**, pour vos démarches en ligne 24h/24, 7j/7.

Permanences du Collège communal

Vous pouvez rencontrer les membres du Collège en semaine ou le samedi matin à l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous uniquement.

Appelez le **082/61.03.10** et précisez le motif de la rencontre.

Coordonnées des membres du Collège

EVARD Patrick	0479 104 425 patrick.evard@yvoir.be
DEFRESNE Etienne	0473 42 22 60 etienne.defresne@yvoir.be
PÂQUET Charles	0475 243 137 charles.paquet@yvoir.be
COLET Marcel	0475 739 894 marcel.colet@yvoir.be
ELOIN-GOETGHEBUER Chantal	0496 215 701 chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be
BADOR Christine (Prés. CPAS)	0477 134 488 christine.bador@yvoir.be

Permanence Pensions, sur RDV

Le « Pointpension » du service Pensions du Ministère des Finances à Yvoir se fait uniquement sur rendez-vous, via le n° de téléphone **1765**. Cette permanence se tient à la salle des mariages de l'hôtel de ville, chaque 1er lundi du mois (sauf fériés et congés légaux) dans l'après-midi.

Pour toute info : **1765** ou consultez mypension.be.

Permanence du Guichet Énergie, sur RDV

La permanence du Guichet Énergie Wallonie se tient chaque 2e mercredi du mois, de 9h00 à 12h00, à la salle des mariages de l'hôtel de ville, sur rendez-vous auprès de : VIGNISSE Christelle : tél. 0474/ 11.86.40
christelle.vignisse.ext@spw.wallonie.be

Une seule personne + port du masque obligatoire (gel hydroalcoolique à disposition).

Ludo-bibliothèque d'Yvoir

La ludo-bibliothèque d'Yvoir vous offre un panel de services : location de livres, jeux, accès au catalogue, accompagnement « numérique »... Retrouvez infos et horaires sur <https://bibliotheque.yvoir.be/> ou surtout la page Facebook (via le QR-code).



Panne d'éclairage public à signaler ?

Contactez le 082/610.300 ou christophe.staf@yvoir.be

Rédaction du bulletin communal bimestriel

Infos : Marc LEBRUN 082/61.03.15 – commune@yvoir.be

Prochaine parution : **semaine du 7 février 2022** (articles à remettre **pour le 13 janvier**).

Nouveau à Godinne



Les Petits Cailloux

Christine Vandersmissen
Lithothérapeute

www.lesptitscailloux.be

Minéraux , bijoux en pierres naturelles et consultation privée

Testez ici l'équilibre de vos énergies

Pour adultes et enfants



C'est gratuit



- Construction
 - Entretien
 - Produits et accessoires
- pour piscine, spa et sauna

Chaussée de Dinant, 5B - 5530 SPONTIN - Tél: 083/68.99.83
 Fax: 083/69.06.24 - GSM: 0478/50.43.37 - info@piscinat-sprl.be
 Piscinat sprl



ROLAIN Corentin - 0498 12 12 52
 GOOSSENS Stéphane - 0472 97 46 76

Toitures - Charpentes - Isolations - EPDM
 Ossatures bois
 Bardages - Terrasses bois - Parquets
 Aménagements intérieurs

Rue du Baty 5a - 5530 Yvoir - rgtoitures@hotmail.com



ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE

L'ARDH joue ses atouts !



Technique de transition

Education physique

2^{ème} degré



Technique de transition

Etudes Football

2^{ème} degré



Technique de qualification

Animation

2^{ème} degré
et 3^{ème} degré



CEFA

Art. 45 et 49

Métiers du cheval
Parcs & jardins
Services aux personnes
Vente

**2 jours à l'école et 3 jours
en entreprise rémunérés**

www.ardh.be

direction@ardh.be

Numéro unique : 082/ 22.25.65

L'électricité a un nom

FERONT

Electricité FERONT sprl
5530 DURNAL

Panneaux photovoltaïques

+32(0)475/972 358

E-mail : contact@electricite-feront.be

LES ANNONCEURS
DU BULLETIN COMMUNAL
VOUS SOUHAITENT
D'AGRÉABLES
FÊTES DE FIN
D'ANNÉE...

VINCENT DERMOUT

MACHINES HORTICOLES ET FORESTIÈRES
Vente et réparation

Vente de sapin
NORMANN
FRASERT

BQ 56
SOUFFLEUR THERMIQUE
339€

MS 170
TRONÇONNEUSE
THERMIQUE
199€

SHE 71
ASPIRATEUR
SOUFFLEUR
ÉLECTRIQUE
159€

RUE FOSTRIE 40 - 5530 EVREHAILLES - YVOIR
082/61.12.33 - WWW.DERMOUTVINCENT.BE
OUVERT TOUTS LES JOURS SAUF CONGÉ LE MARDI ET DIMANCHE

Conditions de vente en magasin

**OUVERT
LE LUNDI 23 DÉCEMBRE**

Boucherie -Charcuterie
1er Choix

Benoît Oger

12, Tachet des Combes
YVOIR
Tel: 082 61 10 75
Fermé le lundi

Une quinzaine de sortes de boudins de Noël
Plateaux : gourmet - raclette - fondue
Gibier sur commande - Viande de qualité
Préparations Maison - Génisse blanc bleu - Viande Holstein

JOURNÉE « COURS OUVERTS » le mercredi 9 février 2021

Pré-inscription souhaitée via notre site web

Filles & Garçons

**COLLÈGE
SAINT-BENOÎT
MAREDSOUS**

INTERNAT
EXTERNAT

www.college.maredsous.be